

[Text]

Mr. Cooper: How much time do I have, Mr. Chairman? Two minutes. In that case, I think I will have to skip over to another question. Mr. Howie had a very important question he would like me to ask—he had to leave. I think he has been in touch with your office about it. It is the proposed building of J divisional headquarters in Fredericton. He is wondering when tenders are going to be put forward on it.

The Chairman: I am sorry, that question is not relevant to the discussion at hand, but if the Commissioner wants to answer it he can.

Commr Simmonds: I will have to check with my intelligence branch and I do not have the terminal here, but I can get you a reply to that, I can assure you.

Mr. Cooper: I think Mr. Howie will be glad it is on the record. Thank you, Mr. Chairman and Commissioner.

The Chairman: Mr. Robinson, five minutes.

Mr. Robinson (Burnaby): Thank you, Mr. Chairman. I did not know I had a second round here. Perhaps I should finish up the question I was asking when I was interrupted last time, just so the record is complete. Could the Commissioner indicate the basis for the existing policy of the RCMP Security Service of refusing to hire individuals who are, let us say, openly homosexual or lesbian? They are obviously not any target for blackmailers or exploitation of that nature, because it is not something that would be a liability in the eyes of a potential blackmailer, so what is the basis for denying employment to individuals—who might otherwise have an outstanding record and might make a very valuable contribution to the Security Service—solely on the basis of their sexual orientation?

Commr Simmonds: The Security Service . . .

The Chairman: Confine your answer strictly to the Security Service and not to general hiring policies.

Commr Simmonds: Yes. The Security Service does not hire its own people, the RCMP hires people and some of those people get into the Security Service from time to time. Some of them spend quite a lot of their career there and some of them are in for a few years and out doing other work and so on. So it is not a question of the Security Service hiring, they do not. The RCMP hires its personnel. My position at the present time is that the nature of the organization, what the force is, our perception of the public expectation, and so on, is such that we do not knowingly hire people of that persuasion. What the future will hold, who knows?

Mr. Robinson (Burnaby): Do you think if individuals of that persuasion were to be hired by the new civilian security service that would in any way impair the effectiveness of that organization?

[Translation]

M. Cooper: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président? Deux minutes. En ce cas, je vais passer à une autre question. M. Howie avait une question très importante à poser, et comme il devait partir, il m'a demandé de la poser à sa place. Je crois d'ailleurs qu'il a été en contact avec vous à ce sujet. Il s'agit de la construction du siège social de la division J à Fredericton. Il aimerait savoir quand les appels d'offres seront lancés.

Le président: Je m'excuse, mais cette question n'est pas pertinente au sujet dont nous sommes saisis, mais si le commissaire veut y répondre, il peut le faire.

Comm. Simmonds: Je devrai vérifier cela auprès de la Direction des services de collecte de renseignements car je n'ai pas le terminal nécessaire ici. Je pourrais cependant vous obtenir une réponse à cela, je puis vous le garantir.

M. Cooper: M. Howie sera heureux de voir cela consigné au procès-verbal. Merci, monsieur le président et monsieur le commissaire.

Le président: Monsieur Robinson, vous avez cinq minutes.

M. Robinson (Burnaby): Merci, monsieur le président. J'ignorais que j'étais inscrit au second tour. Peut-être devrais-je revenir à la question que je posais lorsqu'on m'a interrompu la dernière fois, afin qu'une réponse complète figure au procès-verbal. Le commissaire peut-il nous dire pourquoi le service de sécurité de la GRC a pour politique de refuser d'embaucher des personnes qui sont ouvertement homosexuelles ou lesbiennes? Elles ne peuvent manifestement pas faire l'objet de chantage ni d'exploitation étant donné que leur condition ne constitue pas quelque chose que peut exploiter un maître-chanteur en puissance. J'aimerais donc savoir pourquoi on refuse d'employer certaines personnes qui, à d'autres égards, peuvent avoir des états de service très impressionnants, et qui pourraient contribuer des services précieux au service de sécurité, et ce uniquement à cause de leur orientation sexuelle.

Comm. Simmonds: Le service de sécurité . . .

Le président: Limitez votre réponse strictement au service de sécurité et non aux politiques générales d'embauche.

Comm. Simmonds: Oui. Le service de sécurité n'embauche pas ses employés, c'est la GRC qui le fait, et certains des employés de la GRC sont versés au service de sécurité de temps à autre. Certains d'entre eux y passent une longue partie de leur carrière alors que d'autres n'y sont que pour quelques années après quoi ils vont effectuer un autre genre de travail, etc. Il ne s'agit donc pas d'une politique d'embauche de la part du service de sécurité, car ce service n'embauche pas. C'est la GRC qui s'occupe de cela. À l'heure actuelle, j'estime qu'étant donné la nature de l'organisation et notre perception de ce que le public attend de nous, etc., nous n'embauchons pas sciemment d'employés ayant cette orientation sexuelle particulière. Quant à savoir ce que l'avenir nous réserve, qui sait?

M. Robinson (Burnaby): Croyez-vous que si le nouveau service civil de sécurité embauchait des homosexuels, cela nuirait à son efficacité?

[Texte]

The Chairman: Mr. Robinson, I will have to ask you to ask this question of Mr. Finn or the Minister. I do not think the Commissioner is able to answer that question.

Mr. Robinson (Burnaby): The Commissioner has had quite a good deal of experience with the Security Service and I am interested in his views as to whether or not, if in fact the policy of the new civilian security service were to be different from that of the existing security service, that would impair the functioning of the new service. Surely the Commissioner, given his experience with the existing service, is in a position to offer his views on that question, Mr. Chairman.

Commr. Simmonds: I do not really believe I should speculate on that, or on what the policies may be, or on what the views of the management of the new service may be at all. Certainly, as long as I am responsible for it as a portion of the RCMP, as a branch of the RCMP, my views are quite firm at this moment. I really should not speculate on what the new organization may or may not do, or what effect it may have on them.

• 1640

Mr. Robinson (Burnaby): Your views are based upon perceived public concern.

Commr. Simmonds: And internal concerns. Very strong internal concerns plus perceived public concerns.

Mr. Robinson (Burnaby): What sort of internal concerns?

Commr. Simmonds: Well, these things are not always easy to articulate but there few members of any police organization that are comfortable at this moment in our history with people of that persuasion in their midst. Whether it is fair or not is not what I am saying. I am just saying the way it is. And the perception our organization has of itself and what we believe the public perception of the organization needs to be.

Mr. Robinson (Burnaby): Mr. Chairman, I would like to turn to another area and that is with respect to the role of the RCMP security service outside Canada. The Minister has, of course, informed us of the liaison function of the security service outside Canada. Does the Commissioner feel that the present security service should, in fact, have a larger role outside Canada than the role which it presently is restricted to?

Commr. Simmonds: I am not uncomfortable with our present arrangements.

Mr. Robinson (Burnaby): So the Commissioner does not see any need to expand that role in a new civilian security service then?

Commr. Simmonds: You know, without quite a lot of definition of what we are talking about, that is a very awkward question. I do not think the security service of Canada, whether it is in the RCMP or out of the RCMP, should be

[Traduction]

Le président: Monsieur Robinson, je vais vous demander de poser cette question à M. Finn ou au ministre. Je ne crois pas que le commissaire soit en mesure d'y répondre.

M. Robinson (Burnaby): Le commissaire a acquis beaucoup d'expérience au sein du service de sécurité, et j'aimerais savoir si d'après lui, l'orientation du nouveau service de sécurité en la matière sera différente de celle du service de sécurité actuel, et si elle l'était, si cela peut nuire à son fonctionnement. Monsieur le président, étant donné l'expérience du commissaire au sein du service actuel, il est certainement en mesure de me donner son avis là-dessus.

Comm. Simmonds: Je ne crois pas que je doive m'interroger là-dessus, ni d'ailleurs sur ce que peuvent être les nouvelles politiques, ou encore les avis des nouveaux directeurs du service sur cette question. Il est certain qu'aussi longtemps que je serai responsable d'une partie du service intégré à la GRC, mes idées en la matière demeureront tout aussi fermes. Je ne puis cependant me prononcer tout haut sur ce que la nouvelle organisation fera ou ne fera pas, ni encore sur la répercussion que de telles mesures pourraient avoir sur le service.

M. Robinson (Burnaby): Vos opinions sont fondées sur des préoccupations publiques perçues.

Comm. Simmonds: Ainsi que sur des préoccupations internes. Des préoccupations internes très importantes auxquelles s'ajoutent des préoccupations publiques perçues.

M. Robinson (Burnaby): Quel genre de préoccupations internes?

Comm. Simmonds: Il n'est pas toujours aisé d'expliquer ces choses-là, mais tous les organismes policiers, quels qu'ils soient, ne comptent que très peu de membres qui sont confortables à cette époque-ci, avec ces gens-là parmi eux. Je n'ai aucunement voulu dire si cela était juste ou non. Je ne fais que vous expliquer les choses telles qu'elles sont. Il s'agit de la perception que notre organisme a de lui-même et de la perception que devrait avoir le public de nous.

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, j'aimerais maintenant passer à une autre question relativement au rôle du Service de sécurité de la GRC à l'extérieur du Canada. Le ministre nous a bien sûr renseignés au sujet de la fonction de liaison de ce Service de sécurité à l'étranger. Le commissaire est-il d'avis que l'actuel Service de sécurité devra en fait jouer un rôle plus important à l'étranger que celui auquel il est limité à l'heure actuelle?

Comm. Simmonds: Je ne suis pas inconfortable avec les arrangements actuels.

M. Robinson (Burnaby): Le commissaire ne voit donc pas la nécessité d'élargir ce rôle dans le contexte d'un nouveau service de sécurité civil?

Comm. Simmonds: Vous savez, à moins de définir beaucoup plus clairement ce dont il s'agit ici, cette question est très délicate. Je ne pense pas que le Service de sécurité du Canada, qu'il fasse ou non partie de la GRC, devrait pouvoir mener des

[Texte]

Mr. Robinson (Burnaby): That is what I am talking about.

Commr Simmonds: Yes.

There are very few, at this time, at least, activities under way where I think we would ever be seeking to use that authority on what I call the subversive side.

Mr. Robinson (Burnaby): Okay, that is what I was looking at.

I would like to turn to another area. I do not know whether you have had an opportunity to examine this yet, but I raised with the Minister an incident at the University of Alberta at which it was suggested to me quite strongly that there were a couple of RCMP undercover officers. I do not know whether they were in fact there just to listen to what I had to say or whether they were there monitoring what I had to say. The Minister said, of course, that they obviously were not there to listen to what I had to say, or to learn anything, but perhaps you, Commissioner, have had an opportunity to investigate this, and if so could enlighten at least me as to what was going on there.

Commr Simmonds: Hanging over the notice boards of the University of Alberta was this notice here. It was plastered all over the notice boards. Attending that university on a full-time basis are two members of our commercial crime squad. They are not in the Security Service, never have been in the Security Service, and probably never will be. They are full-time students at the university, studying for their commercial crime responsibility. They saw the notice. I do not know why they were not studying for their exams. I suspect they wanted an afternoon of comedy. In any case, they decided to go in there and sit down; and that is exactly what they did. They reported nothing back to the RCMP.

They were full-time students who saw the sign. You are well known; and what is this man going to say about the force, about Bill C-9, and so on? They were curious and interested. You are the great champion of freedom of discussion, freedom of education, and one thing and another; and these fellows took advantage of it. And I see nothing wrong with it.

• 1610

Mr. Robinson (Burnaby): I am delighted they were there to join us. I am delighted.

Commr Simmonds: It is interesting, though, the way they were surfaced. They were sitting minding their own business and a guy from the news came up and looked at them and one was proudly wearing his RCMP ring. He went over and whispered to the host or some part of the host that there were a couple of undercover guys there. They were a couple of students learning to be better policemen.

Mr. Robinson (Burnaby): I hope I assisted in that process, Mr. Chairman.

I know my time is limited. I would just perhaps ask one other question of the commissioner at this point, Mr. Chair-

[Traduction]

M. Robinson (Burnaby): C'est précisément ce dont je parle.

Comm. Simmonds: Je sais.

Actuellement, il y a très peu d'activités que je qualifierais de subversives et qui justifieraient le recours à ce pouvoir.

M. Robinson (Burnaby): C'est précisément ce que je voulais savoir.

Je voudrais passer à autre chose. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de prendre connaissance du dossier mais j'en ai parlé au ministre. Il s'agit d'une communication que je faisais à l'Université d'Alberta et on m'assure que deux agents secrets de la GRC y assistaient. Je ne sais pas s'ils étaient là pour entendre ou pour surveiller ce que j'avais à dire. Bien entendu, le ministre dit qu'il n'était pas là pour entendre ce que j'avais à dire ou pour apprendre quoi que ce soit. Vous même peut-être, commissaire, avez eu l'occasion de faire enquête là-dessus et voilà pourquoi je vous demande de me fournir quelques précisions.

Comm. Simmonds: À l'Université d'Alberta, au babillard, il y avait l'avis suivant. Il y était affiché en plusieurs exemplaires. Deux membres de notre escouade du crime commercial sont étudiants à temps plein à cette université. Ils ne font pas partie du Service de sécurité, n'en ont jamais fait partie et n'en seront probablement jamais. Il s'agit d'étudiants à plein temps à l'université qui poursuivent leurs études pour mieux s'acquitter de leur responsabilité dans le domaine du crime commercial. Ils ont vu cet avis. Je ne sais pas pourquoi ils ont décidé d'aller entendre votre causerie plutôt que de préparer leurs examens. Je suppose qu'ils voulaient rigoler. De toute façon, ils sont allés entendre votre causerie et cela s'est arrêté là. Ils n'ont pas fait de rapport à la GRC.

Il s'agit de deux étudiants à plein temps qui ont vu cet avis. Vous êtes bien connu et ils se sont demandés ce que vous aviez à dire à propos de la Gendarmerie, à propos du Bill C-9 etc. C'est la curiosité et l'intérêt qui les a incités à aller vous entendre. Vous vous faites le champion de la liberté dans tous les domaines, liberté de parole comme liberté d'apprendre, n'est-ce pas? Ces gens ont sauté sur l'occasion d'aller vous entendre et je ne vois rien à redire à cela.

M. Robinson (Burnaby): Je suis ravi qu'ils se soient joints à nous. Tout à fait ravi.

Comm. Simmonds: Il est intéressant de rappeler comment on les a découverts. Ils étaient assis, tout simplement, et un reporter s'est approché d'eux. L'un d'eux portait fièrement sa bague de la GRC. Ce reporter est ensuite allé répandre la nouvelle qu'il y avait deux agents secrets dans la salle. Pourtant, il ne s'agissait que de deux étudiants en train de parfaire leurs connaissances pour devenir meilleurs policiers.

M. Robinson (Burnaby): J'espère avoir contribué à cela, monsieur le président.

Je sais que mon temps est limité. J'ai une autre question à poser au commissaire. Cette question a été soulevée devant le

[Text]

man. It is with respect to an issue raised, again, before the Senate committee on the question of recruitment for the new agency. It is an issue I have raised with the commissioner before.

The commissioner indicated in his evidence that individuals who are homosexual or lesbian would not be automatically barred from service with the new civilian security service. At least the commissioner said it is not a bar in itself to anything. The question was how it was handled. If it was hidden and a person was more vulnerable to exploitation or blackmail that was one thing, but if the person was open about it obviously there was not any possibility of blackmail. He also said that there are a number of other matters people might want to hide, whether it be an ongoing affair or other matters of a personal nature, which would similarly make them vulnerable to blackmail.

I would like to ask the commissioner to indicate, then, whether the policy, which I understand is presently in effect with the existing security service—that is, that you will not knowingly recruit a homosexual or lesbian even if they are quite open about their sexual orientation and otherwise very well qualified... whether the commissioner is reviewing that policy and whether he has any views as to whether that policy should in fact be continued in the new civilian security service.

Commr Simmonds: Well, there are one or two things you always leave for the next commissioner. When we discussed this earlier in this committee and at other places my constant position has been that the issue of sexual persuasion looked at in the context of security clearances is not a bar to a security clearance depending on how it is handled and all these types of things.

Mr. Robinson (Burnaby): What about recruitment?

Commr Simmonds: Recruitment, in terms of suitability to work in an organization that has a certain style and is perceived in a certain way in the community and one thing and another, is another matter, and we do not at this moment knowingly recruit people of that persuasion.

I also went on to say, though, that we are a large organization of some 20,000 people and I am not naive enough to think that probably in that group there may not be some people of that persuasion. If one surfaced that had been in the force and was otherwise giving good service we would look at the merits of the case, but we do not knowingly recruit.

Mr. Robinson (Burnaby): Why is that?

The Chairman: It is too late now. You had one question and you have had 17 minutes. On the second round you may continue with your questioning.

Mr. Allmand.

Mr. Allmand: Thank you, Mr. Chairman.

Commissioner, I know that you answered this question elsewhere, but I think it is important that we put it on the record for this committee. It is with respect to the splitting off

[Translation]

comité sénatorial, et il s'agit du recrutement du personnel de la nouvelle agence. Je vous en ai déjà parlé, commissaire.

Le commissaire a dit dans son témoignage que la candidature des homosexuels ou des lesbiennes ne serait pas automatiquement rejetée quand il s'agirait de recruter le personnel de la nouvelle agence de sécurité civile. Tout du moins, le commissaire a dit que cela ne constituait pas un empêchement en soi. Tout dépendrait de la façon dont les choses seraient abordées. Il a dit d'une part que si l'orientation sexuelle n'était pas révélée, le candidat était plus vulnérable à l'exploitation ou au chantage. D'autre part, si un candidat ne cachait pas son orientation sexuelle, de toute évidence, il n'y avait pas possibilité de chantage. Il a ajouté qu'il y a toutes sortes d'autres choses que les gens peuvent vouloir tenir secrètes, des aventures ou d'autres questions de nature personnelle, ce qui les rend eux-mêmes tout aussi vulnérables au chantage.

Je voudrais que le commissaire nous dise où en est la politique adoptée actuellement pour l'embauche au service de sécurité. En effet, même s'il est très qualifié, un candidat qui s'avoue homosexuel ou lesbienne ne sera pas embauché. Le commissaire est-il en train de revoir cette politique? Pense-t-il qu'elle devrait être retenue dans le cas de la nouvelle agence de sécurité civile?

Comm. Simmonds: On laisse toujours à son successeur le soin de régler deux ou trois problèmes. Quand nous avons parlé de cette question en comité et ailleurs, j'ai toujours dit que la question de l'orientation sexuelle, du point de vue de la cote sécuritaire, n'était pas un empêchement, que tout dépendait de la façon dont les choses étaient abordées.

M. Robinson (Burnaby): Qu'en est-il du recrutement?

Comm. Simmonds: Pour ce qui est de la capacité de travailler au sein d'une organisation qui a une certaine image aux yeux du public, nous avons pour politique de ne pas recruter sciemment des gens qui sont homosexuels ou lesbiennes.

Je vous ai déjà dit que notre organisation était énorme, 20,000 personnes, et que je ne suis pas assez naïf pour prétendre que parmi elles, il n'y a pas d'homosexuels ou de lesbiennes. Si jamais on découvrait que quelqu'un a cette orientation sexuelle, mais qu'il fait du bon travail par ailleurs, nous étudierions le cas. Cela dit, nous ne recrutons pas d'homosexuels ou de lesbiennes avoués.

M. Robinson (Burnaby): Et pourquoi?

Le président: Il est trop tard maintenant. Vous avez eu 17 minutes. Vous pourrez poursuivre au deuxième tour.

Monsieur Allmand.

M. Allmand: Merci, monsieur le président.

Commissaire, je sais que vous avez déjà répondu ailleurs à la question que je vais vous poser. Je pense qu'il est important, cependant, de la reposer pour le compte rendu. Je voudrais